

**Déclaration conjointe du président du Conseil européen, de la présidente de la Commission européenne et du secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord sur la coopération entre l'UE et l'OTAN**

1. Le partenariat stratégique entre l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et l'Union européenne (UE) repose sur les valeurs que nous partageons, sur notre volonté de relever ensemble les défis communs, ainsi que sur notre ferme détermination à promouvoir et à préserver la paix, la liberté et la prospérité dans la zone euro-atlantique.
2. Nous sommes aujourd'hui face à ce qui constitue la menace la plus grave pour la sécurité euro-atlantique depuis des décennies. La guerre brutale que la Russie mène contre l'Ukraine est contraire au droit international et aux principes de la Charte des Nations Unies. Cette guerre met en péril la sécurité et la stabilité en Europe et dans le reste du monde, et elle aggrave la crise alimentaire et énergétique, au préjudice de milliards de personnes.
3. Nous condamnons avec la plus grande fermeté l'agression perpétrée par la Russie. La Russie doit immédiatement mettre fin à cette guerre et se retirer d'Ukraine. Pleinement solidaires de l'Ukraine, nous réaffirmons notre attachement indéfectible à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de ce pays à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, ainsi que notre attachement sans faille à son droit naturel de légitime défense et à son droit de choisir sa propre voie.
4. Des acteurs autoritaires emploient tout un éventail de moyens politiques, économiques, technologiques et militaires pour tenter de porter atteinte aux intérêts, aux valeurs et aux principes démocratiques qui sont les nôtres.
5. Notre époque est marquée par une intensification de la compétition stratégique. L'enhardissement de la Chine et les politiques appliquées par celle-ci sont sources de défis auxquels il nous faut répondre.
6. La fragilité et l'instabilité qui persistent dans le voisinage de l'Europe et les conflits qui s'y prolongent mettent à mal notre sécurité et créent les conditions dans lesquelles les compétiteurs stratégiques et les groupes terroristes peuvent gagner en influence, déstabiliser nos sociétés et menacer notre sécurité.
7. Tant le concept stratégique de l'OTAN que la boussole stratégique de l'UE font ressortir que nous sommes à un tournant majeur pour la sécurité et la stabilité euro-atlantiques. Le moment que nous vivons révèle plus que jamais l'importance du lien transatlantique et la nécessité d'une coopération plus étroite entre l'OTAN et l'UE.
8. L'OTAN reste le fondement de la défense collective de ses membres, et elle demeure essentielle pour la sécurité euro-atlantique. Nous reconnaissons l'intérêt d'une défense européenne plus forte et plus performante, qui contribue effectivement à la sécurité mondiale et transatlantique, complète l'action de l'OTAN et soit interopérable avec celle-ci.
9. Le partenariat stratégique qu'entretiennent nos deux organisations profite à chacune d'elles et concourt à accroître la sécurité en Europe et au-delà. L'OTAN et l'UE jouent des rôles complémentaires, cohérents et se renforçant mutuellement au service de la paix et de la sécurité au niveau international. Nous continuerons de mobiliser toute la gamme des moyens à notre disposition – qu'ils soient politiques, économiques ou militaires – pour favoriser la réalisation de nos objectifs communs, dans l'intérêt de la population de nos pays, soit un milliard de personnes.

10. Bâtissant sur le socle des déclarations conjointes adoptées à Varsovie, en 2016, et à Bruxelles, en 2018, lesquelles ont permis d'élargir et d'approfondir considérablement le partenariat qui nous lie depuis plus de vingt ans, nous avons accompli des progrès sans précédent dans tous les domaines de coopération.
11. Nous avons obtenu des résultats concrets dans plusieurs domaines : lutte contre les menaces hybrides et les cybermenaces, coopération opérationnelle, notamment sur les questions maritimes, mobilité militaire, capacités de défense, industrie de défense et recherche en matière de défense, exercices, lutte contre le terrorisme, renforcement des capacités de nos partenaires.
12. Alors que les menaces et défis auxquels nous sommes confrontés sur le plan de la sécurité évoluent et changent d'échelle, nous entendons porter notre partenariat à un niveau supérieur, en nous appuyant sur la coopération que nous entretenons de longue date. Nous allons collaborer davantage encore dans les domaines où nous le faisons déjà, et nous allons élargir et approfondir notre coopération pour traiter certains enjeux, en particulier l'intensification de la compétition géostratégique, la résilience, la protection des infrastructures critiques, les technologies émergentes et technologies de rupture, l'espace, les incidences du changement climatique sur la sécurité, ainsi que la manipulation de l'information par des acteurs étrangers et l'ingérence de tels acteurs dans la sphère de l'information.
13. En signant la présente déclaration, nous signifions notre volonté de développer encore le partenariat entre l'OTAN et l'UE, en concertation et en coopération étroites avec l'ensemble des pays de l'Alliance et des États membres de l'UE, dans un esprit de pleine ouverture mutuelle et dans le respect de l'autonomie décisionnelle de nos organisations respectives, et sans affecter le caractère spécifique de la politique de sécurité et de défense de l'un quelconque de nos membres. Dans ce contexte, nous considérons que la transparence est d'une importance cruciale. Nous encourageons la participation la plus large possible des pays de l'Alliance qui ne sont pas membres de l'UE aux initiatives de celle-ci. Nous encourageons la participation la plus large possible des États membres de l'UE qui ne font pas partie de l'Alliance aux initiatives de celle-ci.
14. Nous ferons régulièrement le point sur les progrès accomplis.

Signée à Bruxelles le 10 janvier 2023 en trois exemplaires.

Charles Michel  
Président du Conseil européen

Ursula von der Leyen  
Présidente de la Commission européenne

Jens Stoltenberg  
Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord